USA, les profits des FAI au-dessus de la vie privée

Le 15-04-2017

Télécharger ou imprimer au format PDF

Donald Trump vient de porter le coup de grâce à une réglementation qui devait forcer les fournisseurs d'accès à internet (FAI) à demander le consentement de leurs clients avant de pouvoir vendre leurs données personnelles à des fins publicitaires. Il signe par la même occasion l'arrêt de mort de la vie privée en ligne des Américains.

Le nouveau président américain poursuit son détricotage des mesures prises sous Obama. En octobre 2016, la Federal Communications Commission (FCC), dont l'ancien président Tom Wheeler avait été nommé par Barack Obama, avait adopté une série de mesures visant à protéger la vie privée des internautes.

L'abrogation de ce texte, adoptée par le Sénat le 23 mars 2017, puis validée par la Chambre des représentants le 29 mars, a été promulguée par le nouveau président le 3 avril.

Les FAI opérant sur le sol américain (Comcast, Verizon, AT&T, Charter...) peuvent désormais vendre les données personnelles de leurs clients, sans leur autorisation. Les Républicains ont utilisé le Congressional Review Act, qui permet au Congrès d'abroger des règlements fédéraux émis par des organismes gouvernementaux. Autrement dit, la FCC ne peut plus revenir dessus. Ces nouvelles dispositions sont irrévocables.

L'historique et les données de navigation, les applications utilisées ou encore les informations sur la santé des abonnés peuvent désormais être monnayées par les FAI. Pour les opérateurs états-uniens c'est donc "open bar" sur les données personnelles. C'est le sacrifice du droit à la vie privée des Etats-Uniens pour augmenter les profits des grandes entreprises.

- - -

• Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire

